

Fin septembre 2021, le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité est estimé à près de 4,34 millions de foyers. Les masses financières versées au titre de cette prestation (données comptables) s'élèvent à environ 2,38 milliards d'euros au troisième trimestre 2021, en baisse de 0,6 % par rapport au trimestre précédent.

Les montants versés aux allocataires au titre des droits de juillet, août et septembre (données statistiques) seraient également en baisse par rapport au trimestre précédent (-1,6 %). En neutralisant les modifications réglementaires (barème et mesures nouvelles) et la saisonnalité de la prestation, les dépenses nettes connaîtraient une hausse de 1,5 % ce trimestre.

Parallèlement, le nombre de bénéficiaires augmenterait de 0,2 % en données brutes et de 3 % en données nettes. Ces évolutions nettes s'expliqueraient notamment par la reprise de l'activité économique.

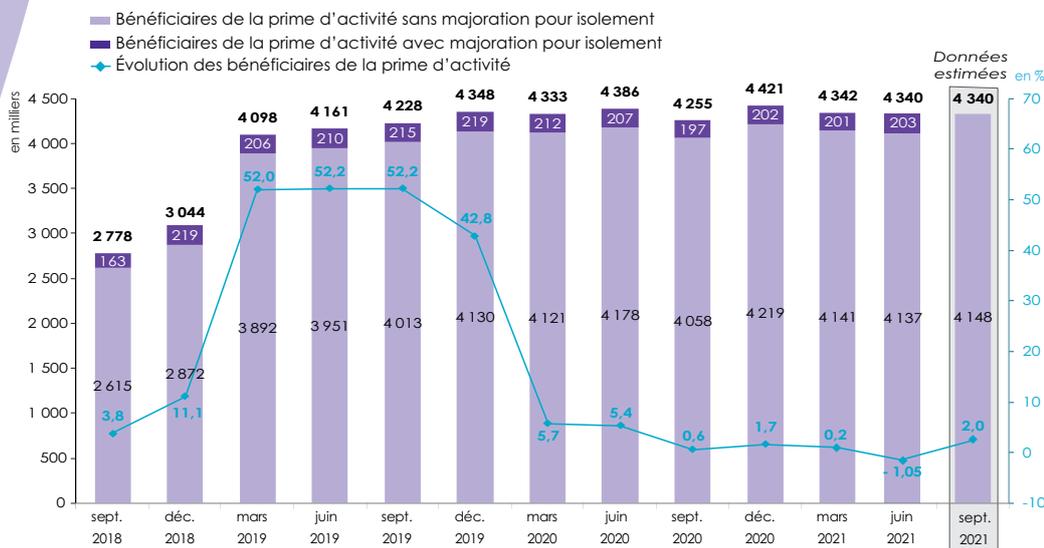
La situation en septembre 2021

Fin septembre 2021, le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité est estimé à 4,34 millions de foyers. Les effectifs augmenteraient de 2 % par rapport à septembre 2020, correspondant à une hausse de 85 000 bénéficiaires (graphique 1). Selon les données comptables, les masses financières versées au titre de cette prestation s'élèvent à 2,38 milliards d'euros au troisième trimestre 2021, et resteraient relativement stables par rapport au troisième trimestre 2020 (encadré).

Les données définitives de juin 2021

Selon les données définitives de juin 2021, les caisses d'allocations familiales (Caf) ont versé la prime d'activité à 4,340 millions de foyers, pour un montant moyen de 186,2 euros par mois. Dans la publication précédente (n° 22), le nombre de bénéficiaires était estimé à 4,346 millions pour ce même mois (correspondant à une surestimation de 6 000 foyers). Les effectifs ont diminué de 1,05 % entre juin 2020 et juin 2021. Cette diminution est plus importante pour les foyers bénéficiant d'une majoration liée à leur situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître (-2,3 %, contre -1 % pour les bénéficiaires de la prime sans majoration).

Graphique 1 - Nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité en fin de trimestre (en milliers) et évolution en glissement annuel (en %) – données définitives



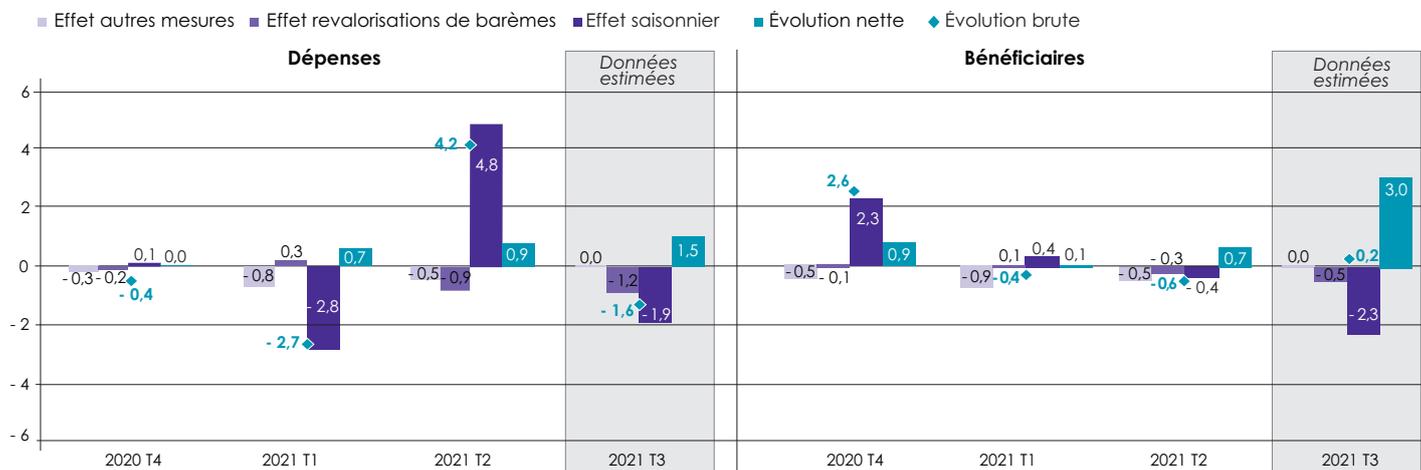
Source : Cnaf – Dser (fichiers Allstat FR6 et calculs Dser). Champ : Caf - France entière.

Comprendre les évolutions trimestrielles récentes

Au troisième trimestre 2021, les dépenses et les effectifs bruts estimés évolueraient respectivement de -1,6 % et de 0,2 %. Ces évolutions trimestrielles combinent trois types d'effets. Le premier correspond aux répercussions sur la dynamique de la prime d'activité des fluctuations saisonnières de l'emploi, du chômage et des salaires. L'impact saisonnier estimé sur le troisième trimestre s'élèverait à -1,9 % pour les dépenses et -2,3 % pour les bénéficiaires. Il correspondrait à l'impact de l'activité saisonnière de l'été sur l'emploi. Celui-ci serait négatif et plus important sur les effectifs que sur les dépenses. Toutefois, la série étant courte et heurtée par de nombreux événements (montée en charge, réforme, crise sanitaire), les éléments saisonniers sont à interpréter avec précaution.



Graphique 2 - Décomposition des évolutions trimestrielles brutes⁽¹⁾ des dépenses en mois de droit et du nombre de bénéficiaires⁽²⁾ de la prime d'activité (en %)



Source : Cnaf - Dser (fichiers Allstat FR6 et calculs Dser). Champ : Caf - France entière. ⁽¹⁾ La méthodologie de calcul des contributions des déterminants de la prime d'activité a été actualisée. ⁽²⁾ Il s'agit du nombre total de bénéficiaires observés sur un trimestre, correspondant au cumul du nombre de droits versés au titre de chaque mois du trimestre considéré.

Les variations du barème de la prestation, les paramètres de calcul ont été revalorisés au 1^{er} avril 2021, se répercutent également sur la dynamique trimestrielle de la prime d'activité. Cependant l'impact de ces revalorisations se fait sentir 6 mois après du fait de leur montée en charge avec l'application de la réglementation sur les « effets figés ». Sur le 3^e trimestre 2021, l'effet des barèmes serait négatif (respectivement - 1,2 % pour les dépenses et - 0,5 % pour les bénéficiaires) : la revalorisation du montant forfaitaire du mois d'avril relativement faible (+ 0,1 %) a été absorbée par l'inflation.

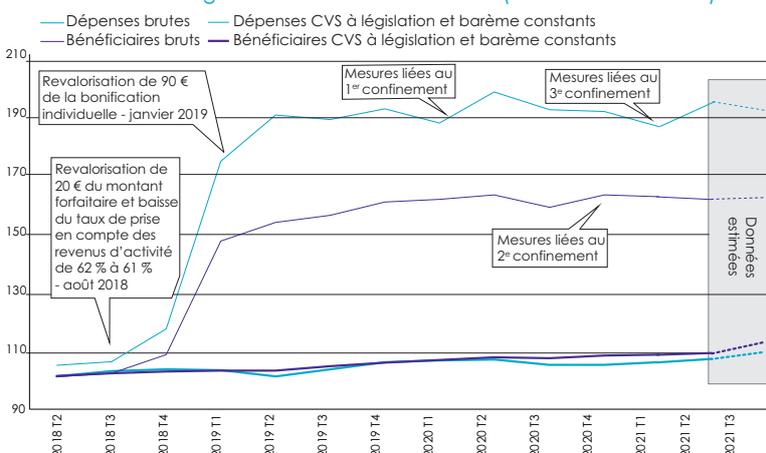
Enfin, la dernière composante de l'évolution trimestrielle correspond à l'effet des mesures réglementaires votées par le gouvernement. Pour l'année 2021, elle intègre l'impact de la mise en place du Ségur de la santé qui revalorise les métiers du personnel des établissements de santé. L'effet de cette mesure est monté en charge progressivement entre janvier et juin 2021 et n'aurait donc plus d'impact sur le 3^e trimestre 2021. Neutralisées de l'ensemble de ces effets, nettes des variations saisonnières, revalorisations de barème et mesures réglementaires, les dépenses et le nombre de bénéficiaires en volume connaîtraient une hausse (respectivement + 3,0 % et + 1,5 %) en lien avec la reprise économique et les conditions du marché du travail. Ce serait le 3^e trimestre consécutif d'augmentation des dépenses et des bénéficiaires nettes de ces effets.

Comprendre les évolutions de moyenne période

À la mise en place de la prime d'activité, les dépenses et le nombre moyen de bénéficiaires connaissent une croissance moyenne de respectivement 1,5 % et 1,4 % chaque trimestre, suivie d'une très forte hausse au dernier trimestre 2018 (graphique 3). L'année 2019 est marquée par une accélération de cette évolution en lien avec la revalorisation de la bonification individuelle. Depuis mars 2020, la prime fait l'objet d'évolutions en dents de scie liées à la crise sanitaire, via les mesures d'accompagnement décidées (maintiens de droits, chômage partiel) et les turbulences économiques (diminution de la population active, hausse du chômage...) qu'elle implique.

En tendance, c'est-à-dire une fois neutralisées des revalorisations de barèmes, des autres mesures réglementaires et de la saisonnalité, les dépenses et les effectifs augmentent respectivement de 2,0 % et 1,8 % en moyenne chaque trimestre jusqu'au 3^e trimestre 2018, en lien avec la baisse continue du chômage observé sur la période. Au 1^{er} semestre 2019, les dépenses et le nombre de bénéficiaires connaissent une évolution tendancielle relativement stable, qui s'oriente à la hausse au 2^e semestre. L'année 2020, du fait de la crise sanitaire, est marquée par une croissance tendancielle des dépenses et des effectifs, inférieure à ce qu'elle était au cours des années précédentes en raison du ralentissement de l'activité économique lié à la crise sanitaire. L'année 2021 est caractérisée par une reprise de la croissance des dépenses et des effectifs nets suite à la levée progressive des mesures sanitaires et à la reprise de l'activité.

Graphique 3 - Évolution des dépenses en mois de droit et du nombre de bénéficiaires⁽¹⁾ de la prime d'activité chaque trimestre - données brutes et données CVS à législation et barème constants⁽²⁾ (en base 100 : 2018 T1)

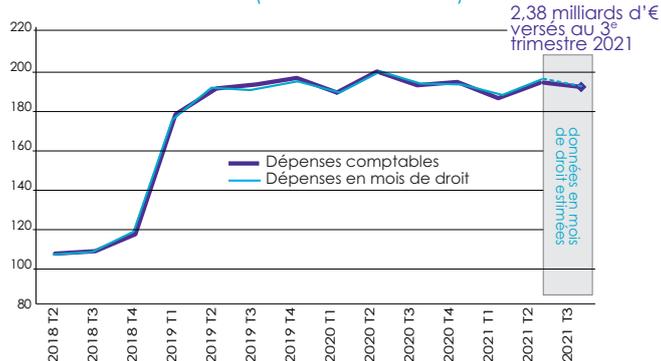


Source : Cnaf - Dser (fichiers Allstat FR6 et calculs Dser). Champ : Caf - France entière. ⁽¹⁾ Il s'agit du nombre total de bénéficiaires observés sur un trimestre, correspondant au cumul du nombre de droits versés au titre de chaque mois du trimestre considéré. ⁽²⁾ Données corrigées des variations saisonnières (CVS), hors revalorisations du barème et hors mesures réglementaires.

ZOOM SUR LES DÉPENSES

Les dépenses de prime d'activité peuvent être analysées via le prisme des dépenses comptables (qui s'intéresse aux dépenses engendrées par la prime sur un mois donné quelle que soit la date du droit concerné) ou celui des dépenses « en mois de droit » (qui s'intéresse aux dépenses pour un mois de droit donné quel que soit la date de versement concernée). Les premières divergent des secondes du fait d'une prise en compte différentes des montants versés à tort (indus) et des montants versés avec retard (rappel) [lisez-moi](#). Au 3^e trimestre 2021, la croissance des dépenses « en mois de droit » et comptables sont respectivement de - 1,6 % et - 0,6 %. Sur l'année 2021, les évolutions deux séries sont relativement proches (graphique). Pour l'analyse conjoncturelle, il est préférable de prendre en considération les données « en mois de droit » qui reflètent réellement les mouvements des dépenses de la prestation. Toutefois, afin de décrire les déterminants des évolutions de la prime d'activité et de comprendre leurs sous-jacents (marché du travail, barèmes, mesures...), il convient d'ignorer les effets de gestion et de s'intéresser aux données statistiques.

Graphique - Évolution des dépenses comptables et des dépenses en mois de droit versées au titre de la prime d'activité chaque trimestre - données brutes (en base 100 : 2018 T1)



Source : Cnaf - Dser (fichiers Allstat FR6 et calculs Dser) et Agence comptable. Champ : Caf - France entière.